



Le métier

Le titulaire du Brevet Professionnel Couvreur développe les compétences techniques nécessaires au métier sur des ouvrages complexes.

Il travaille principalement en entreprise artisanale et sur chantier, que ce soit sur des constructions neuves ou pour entretenir et rénover des toitures. Son activité lui impose de rester particulièrement attentif aux normes de sécurité.

Il participe à la préparation du chantier (devis, proposition de solutions adaptées...). Sur place, il monte les échafaudages, pose l'isolation thermique, l'isolation acoustique, la couverture et les systèmes d'évacuation des eaux pluviales, et réalise l'étanchéité. Il peut également installer des systèmes électriques (paratonnerres par exemple), des panneaux solaires...



Programme de formation

Enseignement général :

Français
Ouverture sur le monde
Mathématiques
Travaux Pratiques Sciences
Sciences

Enseignement professionnel :

Dessin
Lecture de plan
Enseignement pratique en atelier
Enseignement théorique en salle
Prévention Santé Environnement

Rythme de l'alternance :

1 semaine CFA / 2 semaines entreprise

Attestations Complémentaires :

Sauveteur Secouriste du Travail
R408 – Habilitation Echafaudage

Condition d'admission

- CAP Couvreur

Poursuite d'études

- Bac Pro Intervention sur le Patrimoine Bâti
Option Couverture
Après une remise à niveau :
- BTS Charpente/Couverture
- BTS Enveloppe des Bâtiments

